

Cognac Homélie du 7 novembre 2021

Homélie prononcée par le Père Pierre-Marie Robert

ÉVANGILE

« Cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres » (Mc 12, 38-44)

Alléluia. Alléluia. Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des Cieux est à eux! Alléluia. (Mt 5, 3)

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc

En ce temps-là,

dans son enseignement. Jésus disait aux foules :

« Méfiez-vous des scribes,

qui tiennent à se promener en vêtements d'apparat et qui aiment les salutations sur les places publiques,

les sièges d'honneur dans les synagogues,

et les places d'honneur dans les dîners.

Ils dévorent les biens des veuves

et, pour l'apparence, ils font de longues prières :

ils seront d'autant plus sévèrement jugés. »

Jésus s'était assis dans le Temple en face de la salle du trésor, et regardait comment la foule y mettait de l'argent. Beaucoup de riches y mettaient de grosses sommes. Une pauvre veuve s'avança

et mit deux petites pièces de monnaie.

Jésus appela ses disciples et leur déclara :

« Amen, je vous le dis :

cette pauvre veuve a mis dans le Trésor plus que tous les autres.

Car tous, ils ont pris sur leur superflu, mais elle, elle a pris sur son indigence : elle a mis tout ce qu'elle possédait,

tout ce qu'elle avait pour vivre. »

cp-2021-11-07-la-pauvrete-offerte-est-source-dune-fecondite-nouvelle

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 https://charente.catholique.fr/ouest-charente/actualites/cognac-homelie-du-7-novembre-2021/